

Illiers-Combray, le 19 février 2021

Objet : Mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage relative à la réalisation d'un nouveau contrat DSP (Délégation de Service Public) de la piscine intercommunale située sur la commune de Courville-sur-Eure
Consultation - Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes Entre Beauce et Perche a signé un contrat de Délégation de Service Public (DSP) avec la société EQUALIA en 2017 concernant l'affaire citée en objet.

Ce contrat arrive à son terme au 31 mai 2021.

La Communauté de Communes souhaite procéder à l'établissement d'un nouveau contrat DSP se rapportant à l'objet mentionné ci-dessus.

Dans le cadre de cette opération, la Communauté de Communes souhaite être accompagnée et a donc décidé de recourir à un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Dans ce contexte, un marché public de prestations intellectuelles doit être établi sur la base d'un marché à procédure adaptée.

Vous êtes sollicités pour les missions suivantes :

- Cadrage et sécurisation juridique de la procédure ;
- Assistance lors du renouvellement du contrat DSP ;
- Finalisation de la procédure.
- Lancement de la mission avec les élus et services de la collectivité afin de procéder à un premier contact et collecter l'ensemble des données disponibles sur le service ;
- Rédaction du rapport sur le choix du mode de gestion ;
- Elaboration du calendrier de la procédure, sur la base d'une procédure restreinte et accompagnement dans les travaux préparatoires ;
- Elaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et de l'ensemble des pièces constitutives du dossier (règlement de la consultation, projet de contrat et données sur le service et avis de concession) ;
- Analyse des candidatures reçues ;
- Analyse des offres initiales reçues ;
- Accompagnement à la conduite des négociations sur la base d'un tour de négociation physique ;
- Analyse des offres finales ;
- Mise au point du contrat avec le candidat pressenti ;
- Rédaction du rapport sur le choix du concessionnaire ;

- Accompagnement lors des formalités de fin de procédure.

La proposition constitue un accompagnement complet à la fois sur les aspects techniques, juridiques et financiers de la procédure.

La Communauté de Communes souhaite prévoir par ailleurs des réunions en présentiel ou le cas échéant en visio-conférence :

- Réunion de lancement ;
- Réunion de travail sur le DCE ;
- Réunion de présentation du rapport d'analyse des offres initiales ;
- Phase de négociation.

Compte tenu de l'échéancier assez court, un calendrier prévisionnel de l'intervention sera présenté.

Ce courrier faisant office de règlement de consultation, vous trouverez ci-joint les pièces nécessaires pour vous permettre de remettre une offre :

- le détail quantitatif estimatif

Exécution des prestations :

La présente consultation donnera lieu à l'émission d'un bon de commande, qui sera adressé au soumissionnaire retenu. Le paiement des sommes dues au titre de cette consultation s'effectuera sur la base de la facture que le titulaire devra transmettre au service pilote après avoir satisfait sa mission. Le paiement des sommes dues s'effectuera en une fois et ne donnera pas lieu au versement d'une avance.

Dans le cas où notre consultation ne retiendrait pas votre attention, je vous demanderais de bien vouloir me le faire savoir rapidement.

Dans le cas où notre consultation retiendrait votre attention, je vous demande de respecter les dispositions ci-dessous qui réglementent la présente procédure de mise en concurrence.

Si vous êtes intéressés par cette consultation, vous êtes invités par la présente à produire les pièces suivantes :

A. Les pièces de la candidature

Une attestation sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique et est en règle au regard des articles [L. 5212-1](#) à [L. 5212-11](#) du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (Formulaire DC1 ou équivalent).

B. Les pièces de l'offre

Votre offre devra comporter les informations suivantes :

- Le DQE fourni, dûment complété
- Une note technique comportant les informations suivantes :
Présentation de la société et ses prestations, le personnel, les missions déjà assurées dans le domaine et le détail des prestations et son échéancier permettant d'établir un nouveau contrat de Délégation de Service Public.

Votre offre devra être rédigée en langue française.

Le délai de validité de votre offre est de : 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Seules seront examinées les offres reçues avant la date limite fixée pour leur réception. Il est rappelé que dans le cas où le candidat se présenterait sous la forme d'un groupement, l'irrecevabilité de la candidature de l'une des entreprises membres du groupement entraîne de fait celle du groupement entier.

Seront également écartées, les candidatures qui ne sont pas recevables conformément aux dispositions des articles L 2152-1 à L2152-4 du code de la commande publique.

Sera retenue, en application de l'article L 2152-7 du code de la commande publique, l'offre du candidat conforme à l'objet du marché et considérée comme étant économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés, par ordre d'importance :

Les prix des prestations : 50 % ; Le prix du candidat le moins disant aura le maximum de points, soit 50 points. Ensuite le classement des candidats s'établit selon la formule suivante :

- Prix des prestations du candidat le moins disant : 50 %
- La qualité sera analysée sur la base du mémoire technique fourni par le candidat : 25 %.
- Les délais de réalisation des prestations : 25% ; Le délai de réalisation le plus court fourni par le candidat aura le maximum de point.

La Communauté de Communes se laisse la possibilité de négocier avec les candidats. Dans le cas d'une négociation, celle-ci portera sur le prix.

Pour tout renseignement complémentaire nécessaire à la bonne compréhension de cette consultation, vous pouvez contacter :

Dominique CONTE, Directeur du Pôle Technique de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche au 02.37.24.32.45 ou eau.assainissement@entrebeauceetperche.fr

Le dépôt de l'offre devra intervenir par courrier ou par mail au plus tard :
Vendredi 05 mars 2021 à 17 h 00

Si vous ne pouviez remettre une offre, je vous remercie de bien vouloir nous informer par courrier ou courriel.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président

Philippe SCHMIT

